



OPALE  
OBSERVATOIRE  
PARTENARIAL  
ECONOMIE  
EMPLOI  
INSERTION

OCTOBRE 2023

## Collecte, tri et débouchés des textiles usagés dans la métropole de Lyon

### PREAMBULE

Les textiles, le linge de maison et les chaussures usagés font l'objet d'une collecte séparée, dans le cadre d'une filière de « responsabilité élargie du producteur » (REP) gérée au niveau national par l'éco-organisme Refashion. Comme l'industrie textile dans son ensemble, la filière du textile usagé est largement internationalisée, avec un réseau mondial d'acteurs spécialisés dans l'export, le tri, la revente ou le recyclage, notamment dans les pays à bas coûts salariaux.

Que deviennent les textiles collectés sur le territoire de la métropole de Lyon ? Vers quels centres de tri sont-ils acheminés ? Quelle part de ce gisement est réemployée, recyclée ou exportée ? Quels sont les modèles économiques des acteurs locaux du secteur ? Quels sont les leviers pour relocaliser certaines activités ?

Pour répondre à ces questions, l'Opale a interrogé les principaux acteurs de la collecte et du tri des textiles usagés au niveau local, sur leurs données chiffrées, mais aussi sur leurs enjeux et projets.

Ce document fait la synthèse des informations recueillies. Il présente l'état des connaissances sur les flux et destinations des textiles collectés sur le territoire lyonnais, mais se heurte à la perte de traçabilité de ces flux, notamment à l'export. Il alimente la réflexion métropolitaine en faveur du réemploi et du recyclage des textiles .

## Textile, linge de maison et chaussures : des volumes importants, un impact écologique considérable

En moyenne, en 2022, chaque Français a acheté :



40 pièces  
d'habillement



4 paires  
de chaussures



5 pièces  
de linge de maison

**soit 12,2 kg de textiles et chaussures/an/habitant**

Source : Refashion, Rapport d'activité 2022

En 2022, 827 000 tonnes de textiles, linge de maison et chaussures (TLC) ont été mis sur le marché en France, soit un peu plus de 12 kilos par habitant. C'est un volume considérable.

La fabrication des textiles et des vêtements a pourtant un impact écologique très important, en termes de consommation d'eau, de pollution ou d'émissions de gaz à effet de serre.

La réduction des impacts passe d'abord par une amélioration des conditions de production et par une consommation plus responsable. Elle passe aussi par une meilleure gestion des textiles et chaussures usagés, selon le principe de Responsabilité élargie du producteur (REP).

## Une collecte des textiles usagés insuffisante

Mise en marché

827 000  
tonnes

Collecte

31 % de la mise  
en marché

260 000  
tonnes

Source : Refashion, Rapport d'activité 2022

En 2022, 260 000 tonnes de textiles, linge de maison et chaussures usagés ont été collectées en France, soit un poids moyen de 3,9 kilos par habitant. Ces chiffres reflètent les volumes déposés par les particuliers dans les 47 000 points d'apport volontaires (PAV) de proximité gérés par des acteurs agréés par l'éco-organisme Refashion. Ils n'incluent pas d'autres formes de réemploi comme les dons dans le cadre familial ou amical, la revente en vide-greniers ou sur des plateformes en ligne, certaines ressourceries ou associations, etc.

La collecte ne représente que 31% de la mise en marché, loin de l'objectif fixé par le cahier des charges de l'éco-organisme Refashion, qui vise un taux de collecte de 60 % en 2028.

## La collecte dans la métropole de Lyon

**4 700 tonnes** collectées en 2022  
auprès des acteurs agréés

Source : Refashion

4 700 tonnes de textiles ont été collectés dans la métropole de Lyon en 2022, soit 3,3 kilos par habitant. La métropole compte environ 550 points d'apport volontaire (PAV) gérés par des acteurs agréés par l'éco-organisme Refashion :

- conteneurs placés sur l'espace public (les deux tiers des PAV), avec l'autorisation de la commune.
- conteneurs en déchèteries gérées par la Métropole de Lyon (une dizaine de PAV).
- conteneurs placés sur des espaces privés (parkings de supermarchés notamment).
- apports en boutiques, locaux et permanences d'associations.

Ces chiffres n'incluent pas les points de collecte non agréés.



## Une douzaine d'acteurs de collecte des textiles dans la métropole de Lyon

Une douzaine d'acteurs agréés par Refashion interviennent dans la collecte des TLC au sein de la métropole de Lyon en 2022. Comme au niveau national, ce sont majoritairement des entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS), mais aussi quelques entreprises du secteur privé lucratif.

Cinq acteurs assurent plus de 90 % des tonnages collectés dans la métropole.



Environ 380 PAV dans la métropole 

Créé en 1984, Le Relais est un réseau national d'entreprises coopératives dont la vocation est l'insertion des personnes éloignées de l'emploi par des activités liées au textile.

Le site de Villeurbanne Saint-Jean, ouvert en 2011, sert de site de stockage et de massification pour les textiles collectés dans la grande région lyonnaise (Nord-Isère, Ain, Rhône). Il emploie environ 25 personnes, dont 16 postes sous statut d'Entreprise d'insertion. La collecte est assurée 7 jours sur 7, y compris les jours fériés, soit 15 à 20 tonnes par jour. Le textile n'est pas trié sur place.

Les textiles sont expédiés pour moitié vers les centres de tri du réseau Le Relais à Pélussin (42) et Chalon-sur-Saône (71) et pour moitié vendus à une entreprise privée spécialisées en Tunisie.



Environ 40 PAV dans la métropole 

Créée en 1998, Philtex and Recycling est une entreprise localisée près de Nîmes (30), spécialisée dans la collecte et le tri des textiles usagés. En forte croissance, elle cherche à se développer notamment en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les textiles collectés dans la région transitent par un centre de stockage temporaire à Saint-Priest. Ils sont ensuite acheminés au centre de tri près de Nîmes, qui emploie une centaine de salariés dont une trentaine dans le cadre d'une Entreprise d'insertion agréée en 2021.

Environ 10 % des textiles triés sont réemployés, à travers un réseau de boutiques dans le sud de la France. La majorité est vendue à un opérateur privé de Dubaï.



Moins de 5 PAV dans la métropole 

Créé en 1949, le mouvement Emmaüs cherche à lutter contre l'exclusion, en offrant un accueil inconditionnel et en construisant l'autonomie des personnes par l'activité.

La communauté de Lyon, autonome financièrement, compte 90 compagnons sous statut Oacas (Organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire) et une dizaine de salariés. L'activité s'organise autour de la collecte, du tri et du réemploi des objets donnés, dont le textile.

Les textiles collectés dans les boutiques Emmaüs et Frip'Attitude de Lyon et de Vénissieux sont ensuite confiés au centre de tri Evira à Saint-André-le-Gaz (38).



1 site de tri et environ 80 PAV dans la métropole  

Créé en 1950 à Lyon, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri vient en aide aux personnes isolées et aux familles en très grandes difficultés. Il rassemble localement 1 200 bénévoles et 420 salariés, dont 150 personnes en insertion.

Les activités liées au textile sont réalisées sur le site de Décines-Charpieu dans le cadre d'un Atelier chantier d'insertion (ACI) : tri (25 postes), manutention (15 postes), couture (6 postes). L'atelier couture a été créé en août 2022 pour accroître le réemploi.

Une partie des textiles est conservée par le Foyer pour ses propres besoins (dont six magasins Bric à Brac). Le reste est expédié au centre de tri Le Tri d'Emma près de Roanne (42).



1 site de tri et environ 10 PAV dans la métropole  

Mouvement international créé au XIX<sup>e</sup> siècle, la Fondation de l'Armée du Salut intervient dans l'hébergement d'urgence, l'action sociale, l'accompagnement et l'insertion. Le complexe Lyon Cité propose 1 500 places d'hébergement, une aide alimentaire et plusieurs Ateliers chantiers d'insertion (ACI).

Au sein de l'ACI de Vaulx-en-Velin, 6 à 8 personnes s'occupent du tri des textiles. Le site dispose d'une ressourcerie-recyclerie, d'un atelier et d'une boutique.

Un quart des textiles partent dans les deux boutiques (Vaulx-en-Velin et Lyon), les vestiaires et les dons. Le reste est expédié au centre de tri Le Tri d'Emma près de Roanne (42).



Environ 40 PAV dans la métropole 

### Les autres détenteurs de points de collecte agréés

#### Economie sociale et solidaire

Croix-Rouge française  
Rhône Emplois et développement  
Dynam'&Co

#### Entreprises privées / collecte en magasins

I:Collect France  
Run Collect  
Hennes & Mauritz

## Où vont les textiles après la collecte ?

### Une petite partie réemployée dans la métropole

Les textiles collectés dans les points d'apport volontaires sont acheminés vers des lieux de stockage temporaire. Une très faible part (environ 3 %) sont réemployés dans la métropole après sélection des pièces en très bon état (ce que l'on appelle « l'écrémage »). C'est le cas pour le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et pour l'Armée du Salut, qui effectuent un premier tri sur leurs sites de Décines-Charpieu et de Vaulx-en-Velin et qui approvisionnent ainsi leurs boutiques et les vestiaires destinés aux personnes qu'ils accompagnent.

### Des textiles triés majoritairement hors de la métropole

En l'absence de centre de tri de taille industrielle conventionné par Refashion dans

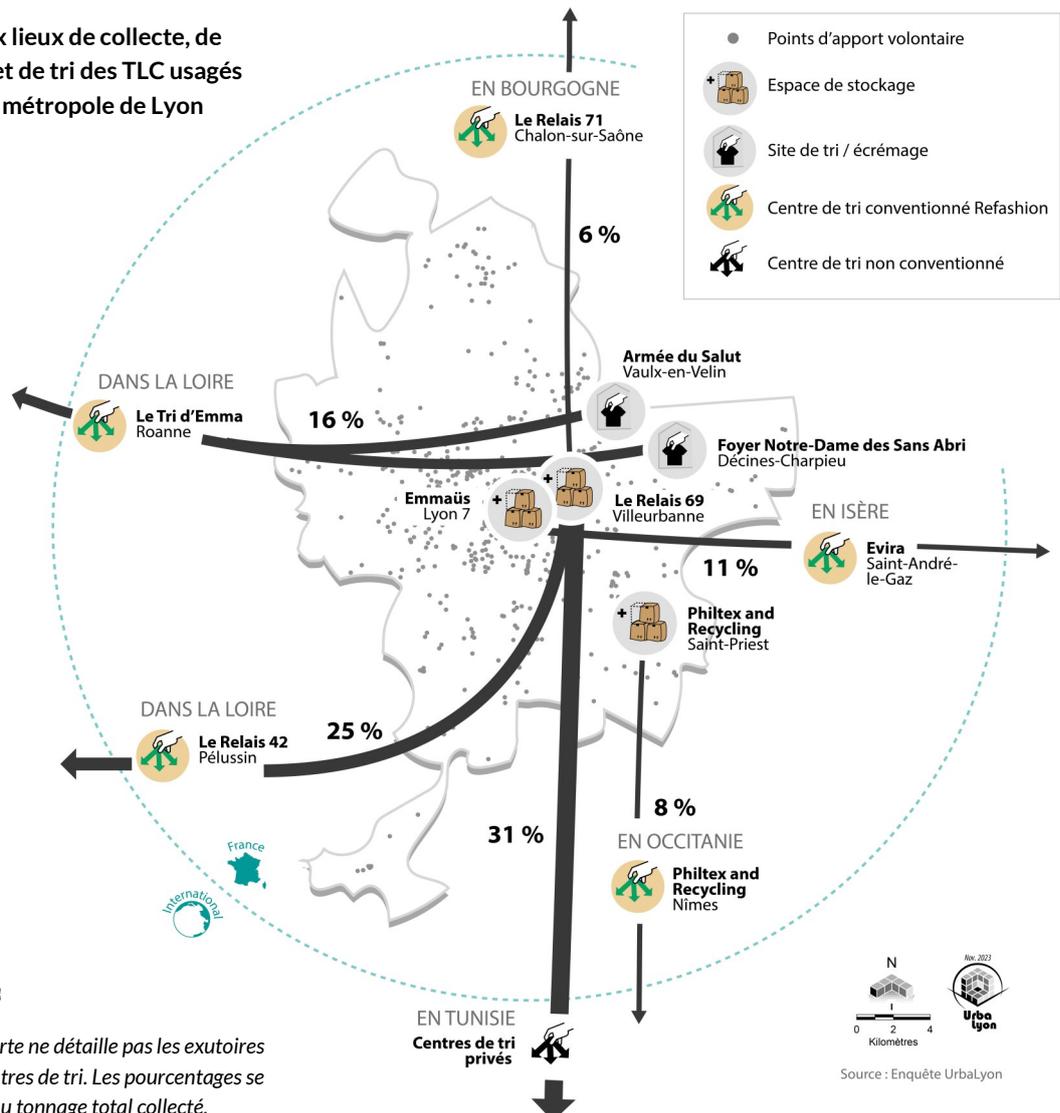
la métropole de Lyon, la quasi-totalité des textiles quittent le territoire pour être triés.

La majorité des textiles est dirigée vers quatre centres de tri industriels situés à moins de 120 kilomètres à vol d'oiseau et tous associés au mouvement Emmaüs : Le Tri d'Emma est membre du réseau Emmaüs France, Evira a été créé par douze groupes Emmaüs rhônalpins et les deux autres centres appartiennent au réseau d'entreprises Le Relais, membre d'Emmaüs France. Les textiles collectés par Philtex & Recycling partent vers son propre centre de tri dans le Gard.

### Un tiers de la collecte non triée

Un tiers de la collecte est expédié directement dans des centres de tri à l'étranger, principalement en Tunisie.

Principaux lieux de collecte, de stockage et de tri des TLC usagés issus de la métropole de Lyon



NB : cette carte ne détaille pas les exutoires après les centres de tri. Les pourcentages se rapportent au tonnage total collecté.

# Que deviennent les textiles triés dans les centres de tri ?

**66 %**

des TLC collectés dans la métropole de Lyon font l'objet d'au moins une étape de tri en France

## Les critères de tri : l'usure, la matière et la saisonnalité

Les centres de tri organisent leurs activités selon plusieurs critères. Le textile usagé collecté est d'abord trié en fonction de sa qualité, en vue d'un réemploi potentiel, et selon la saison quand le réemploi est prévu à l'export (ventilé selon la destination). Puis il est trié par matière pour pouvoir être recyclé, ou transformé en combustible. Une partie de la collecte fait l'objet d'un traitement spécifique : c'est le cas des chaussures (jusqu'à 10% du tonnage des TLC dans certains centres de tri) ou de certains linges de maison.

## Un réemploi surtout exporté

Le réemploi est l'exutoire privilégié des textiles triés dans les centres de tri. Mais la part des vêtements qui restent en France reste faible (environ 5% du tonnage trié). Certains vêtements collectés dans la métropole de Lyon y reviennent via les friperies, dans une très faible proportion.

## L'export vers des centres de tri à l'étranger : le principal exutoire

Une part importante du gisement est donc exportée pour être triée à nouveau : on parle de « sur-tri ».

Après la première étape de tri en France, les textiles sont exportés selon différentes catégories : les vêtements enfants, les chaussures, les vêtements épais et blousons (qui sont envoyés vers l'Europe de l'Est plutôt qu'en Afrique), ou encore les pantalons femmes.

La deuxième étape de sur-tri à l'étranger entraîne une perte de traçabilité sur les exutoires des TLC usagés collectés, après qu'ils aient été exportés vers des centres de tri privés. Dans le cas du Relais, le groupe garde connaissance des débouchés au sortir de ses centres de tri en Afrique (Burkina-Faso, Sénégal, Madagascar).

Cette étape de sur-tri à l'étranger peut être à l'origine d'une perte de contrôle sur la fin de vie des textiles usagés. Leur potentiel de réemploi n'est pas toujours exploité et des déchets peuvent être générés.

## Un tri par matière pour alimenter des filières spécifiques de recyclage

Le recyclage est un autre exutoire majeur à la sortie des centres de tri. En fonction de la matière triée (coton, laine, viscose, etc.), les textiles collectés repartent vers des filières spécifiques en vue d'être valorisés : ils peuvent par exemple être effilochés pour créer de l'isolant (comme le Métisse®, l'isolant durable fabriqué en France par le Relais), ou découpés pour servir de chiffons à usage industriel.

Ces activités réalisées par des entreprises spécialisées peuvent être localisées en France, mais surtout à l'étranger, notamment en Europe (il existe par exemple moins de dix effilocheurs en France, dont deux dans le nord du département du Rhône). **La destination finale du recyclage (isolant, rembourrage...) n'est alors pas nécessairement connue du centre de tri, même si la matière est confiée à un recycleur français.**

## Principales valorisations des TLC métropolitains usagés en sortie des centres de tri\*

### Réemploi

6 %



#### Réemploi en France

La « crème » des vêtements collectés, sans défaut apparent

### Export pour sur-tri

50 %



#### Export pour sur-tri sur le marché international

Vêtements peu usés, avec un défaut mineur, adaptés au pays de destination. Perte de traçabilité suite au transfert à un acteur étranger

24 %



#### Export pour sur-tri dans les filiales du Relais

Vêtements peu usés, avec un défaut mineur, adaptés au pays de destination. Traçabilité conservée via des centres de tri du Relais à l'étranger

### Recyclage

7 %



#### Effilochage

Isolant, rembourrage. Toute matière textile

5 %



#### Découpage

Découpe de chiffons, principalement en coton pour usage industriel ou ménager

5 %



#### Broyage en combustible solide de récupération

Transformation du textile en granulés destinés à la combustion (CSR)

\* 3% de déchets (non TLC ou non spécifié)

## Des textiles essentiellement valorisés à l'export

**82 %**

des TLC collectés dans la métropole de Lyon sont exportés

### L'export, pilier majeur du modèle économique de la filière

L'export occupe une place majeure dans le modèle de gestion des textiles usagés : 82 % des tonnages collectés en 2022 dans la métropole de Lyon sont exportés (environ 3 600 tonnes).

Pour certains acteurs comme Le Relais, cette étape de tri à l'étranger est présentée comme une volonté de fournir des emplois d'insertion y compris au-delà des frontières françaises.

### L'export sans tri, une occasion manquée de valoriser localement les textiles

Un volume non négligeable quitte la métropole sans même avoir été trié (38 % du total de l'export). Sans cette étape de tri, qui est généralement supervisée par l'éco-organisme (qui compile les données de la filière et peut diligenter des contrôles), **l'export implique une perte de traçabilité.** L'étape de tri s'effectue alors à l'étranger.

La place importante prise par les activités internationales s'explique notamment par le manque de débouchés locaux en France : la demande en textile à des fins d'isolation ou de rembourrage reste modeste ; l'offre française en chiffons d'essuyage fait difficilement face à la concurrence étrangère ; l'effilochage à des fins de retissage n'a pas encore atteint le stade industriel.



### Textile 360 : un projet ambitieux porté par l'association Tremplin et Grand Bourg Agglomération

Lancé fin 2022, ce projet vise à ce que 100 % des textiles usagés collectés sur le territoire soient traités dans la région, dans un rayon de 360 kilomètres, d'ici 2025. En d'autres termes, il vise le « zéro export », dans une logique de réduction de l'impact environnemental et de responsabilité sociale.

Plusieurs stratégies sont mises en œuvre :

- Accroissement du réemploi pour atteindre 30 % de la collecte, par un travail sur la commercialisation, les gammes de produits, l'ouverture de boutiques (notamment à Lyon) pour écouler les stocks, la vente en ligne et la réparation.
- Accroissement des capacités de tri et de sur-tri, pour affiner les débouchés.
- Développement d'une stratégie territoriale pour imaginer de nouveaux débouchés de recyclage, basée sur des partenariats locaux avec les industriels, les metteurs sur le marché, les professionnels du recyclage et de la valorisation, les acteurs publics...

# Boutiques et export, les deux piliers du modèle économique

## 70 postes en insertion

liés au textile usagé dans la métropole de Lyon

### La vente des meilleures pièces indispensable à l'équilibre économique

La revente des pièces de meilleure qualité (la crème) est une source très importante de revenus et de rentabilité pour les collecteurs comme pour les opérateurs de tri. **Les ventes de textile représentent la moitié des recettes dans les boutiques Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et la moitié du chiffre d'affaires du centre de tri Evira**, avec une unique boutique à Lyon. Pour les acteurs de l'ESS, ces recettes permettent de financer le projet social (hébergement, insertion, etc.). L'équilibre économique est donc fortement dépendant de l'identification et de la vente de la crème, que ce soit en direct à travers un réseau de boutiques en propre ou par l'intermédiaire d'un grossiste en friperie.

### Certains débouchés non rentables

A la sortie des centres de tri, tous les débouchés ne sont pas rentables. Les différentes catégories de réemploi, selon la qualité des textiles, sont bénéficiaires : le prix de vente est supérieur au prix de revient. En revanche, les débouchés de recyclage (textiles pour chiffons, effilochage) ou de combustibles sont souvent déficitaires : le prix de revient est supérieur au prix de vente, qui peut être négatif. Dans le cas du CSR, le centre de tri paie le producteur de CSR pour lui céder son gisement.

L'éco-organisme Refashion contribue à la prise en charge des coûts du tri pour les centres de tri conventionnés, avec différents soutiens financiers pour les tonnages triés faisant l'objet d'un recyclage ou d'une valorisation énergétique.

### Un domaine favorable à l'insertion par l'activité économique

Les activités autour du textile usagé (manutention, transport, tri, vente) sont un support privilégié pour l'insertion par l'activité économique. Dans la métropole de Lyon, les détenteurs de points de collecte ont créé environ 70 postes en insertion autour de ces métiers (Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, Armée du Salut, Le Relais). Les cinq centres de tri vers lesquels partent les textiles lyonnais en France ont également tous des agréments d'insertion par l'activité économique et offrent plus de 180 postes en insertion. La pérennisation des agréments et des aides aux postes et l'anticipation des besoins nouveaux est un enjeu pour ces structures.

A noter que le nouvel agrément de Refashion prévoit un objectif minimum d'insertion des personnes sans emploi dans les contrats avec les opérateurs de tri.

### Les textiles usagés, un marché mondialisé

L'équilibre économique de la filière est fortement dépendant des exportations, et donc du marché mondial des textiles usagés et de ses fluctuations. La fermeture des marchés étrangers pendant la crise sanitaire en a révélé les fragilités. D'une manière générale, les cours à l'export de la friperie d'origine France sont orientés à la baisse depuis une dizaine d'années. Les cours dépendent également du niveau de tri effectué en France : un second tri est souvent réalisé à l'étranger, dans des pays à plus faible coût de main d'œuvre.

### Valeur économique des débouchés des centres de tri

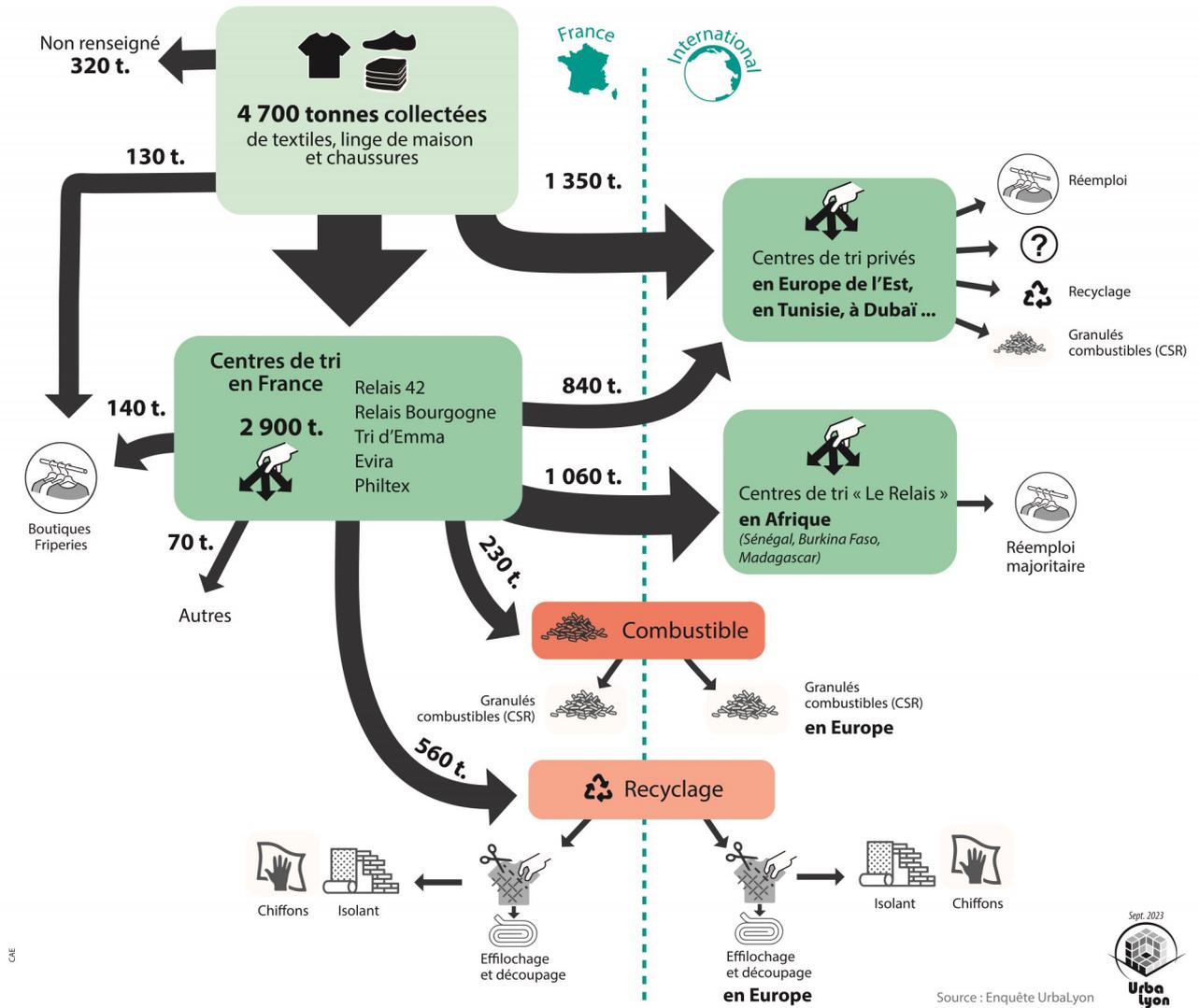
	Prix de vente	Prix de revient	Solde à
Réemploi boutique	4 000	500	= 3 500 euros
Réutilisation 1 <sup>er</sup> choix	1 000	500	= 500 euros
Réutilisation 2 <sup>e</sup> choix	750	500	= 250 euros
Réutilisation autre choix	500	500	= 0 euros
Essuyage	300	500	= - 200 euros
Effilochage	150	500	= - 350 euros
Combustibles (CSR)	-100	500	= - 600 euros
Elimination	-150	500	= - 650 euros

Point d'équilibre économique →

Source : Rapport CGEDD 2018, à partir de données Refashion

## En synthèse

### Les débouchés des textiles usagés collectés dans la métropole de Lyon par les acteurs conventionnés Refashion



NB : ce schéma synthétise les informations et données chiffrées fournies par les collecteurs et trieurs rencontrés dans le cadre de cette étude (liste à la fin de la publication). Il n'inclut pas les collectes non conventionnées auprès de Refashion.

En rouge, les débouchés non rentables pour les acteurs du tri.

## **Constats et enjeux**

### GISEMENT

- Baisse de la qualité des TLC, qui risque de se renforcer avec l'objectif de faire croître la collecte et notamment ce qui est jeté avec les ordures ménagères, souvent en mauvais état.
- Concurrence des plateformes de vente de textiles de seconde main, qui réduit les dons des textiles en bon état (la crème).

### COLLECTE

- Rentabilité fragile car la collecte est coûteuse (main-d'œuvre, gasoil, entretien des conteneurs).
- Besoin d'espaces de stockage plus importants.
- Besoins en main-d'œuvre accrus, en manutention et en conduite (personnes ayant le permis). Enjeu de recrutement et de création de nouveaux postes en insertion.
- Nouveaux objectifs fixés par l'Etat visant la multiplication des points d'apport.
- Enjeu de communication autour des consignes de tri, en particulier entre deux pics de collecte.
- Enjeu de sécurisation des conteneurs, notamment en déchèterie.
- Enjeu de clarification de la stratégie de chacun des acteurs sur les débouchés des textiles usagés. Vers une labellisation « don responsable » ?

### TRI

- Déficit en capacités de tri qui sera renforcé par l'augmentation prévue de la collecte, en particulier dans la métropole de Lyon. Une partie du gisement est exportée sans avoir été triée. Enjeu d'installation d'un centre de tri dans la métropole.
- Nombreux freins à l'augmentation des capacités de tri : ressources financières limitées des structures de l'ESS, prix et disponibilité du foncier, capacité à recruter.

- Besoins en main-d'œuvre importants et turn-over lié à la durée des contrats en insertion.
- Crainte des acteurs de l'ESS d'une concurrence du secteur lucratif et des process automatisés. Enjeu de création d'une gouvernance locale partagée.
- Un fonctionnement relativement solidaire entre acteurs de l'ESS.

### VALORISATION ET DEBOUCHES

- Enjeu de maintenir ou de faire croître la part de crème : elle assure l'équilibre économique de la filière et finance les activités non rentables.
- Enjeu d'accroître la part des textiles réemployés localement et de diminuer la part exportée.
- Développement attendu des capacités de réparation, de nettoyage ou de remise en état, en lien avec les nouveaux objectifs de Refashion, et développement des activités d'*upcycling*.
- Enjeu d'accroissement des capacités de recyclage des textiles non réutilisables en France (fabrication de chiffons, de rembourrage ou d'isolant) : relocalisation, recherche et développement, création de nouvelles filières d'effilochage et de filature. La présence d'industries textiles historiques dans la région lyonnaise est une opportunité (Buitex, Laroche...). Cas particulier de la chaussure.
- Volonté nationale de développer la filière CSR et les installations de production, avec un objectif de réduction de l'incinération et du stockage : un débouché pour les TLC non réutilisables et non recyclables.

### AUTRES LEVIERS

- Achats responsables des collectivités et de la Métropole de Lyon.
- Incitations auprès des constructeurs pour l'usage d'isolants à base de textile.

## Le nouvel agrément Refashion

Refashion est l'éco-organisme de la filière REP Textiles et chaussures au niveau national. Son nouvel agrément 2023-2028 répond à un cahier des charges ambitieux.



Logo Triman, obligatoire sur tous les produits TLC à partir du 1<sup>er</sup> février 2023

- **Collecter davantage et autrement** : trajectoire volontariste d'augmentation de la collecte, création d'un dispositif de soutien aux collectivités pour la collecte en déchèterie et transformation de Refashion en éco-organisme opérationnel dans la gestion des gisements. Il n'y a pas de soutien financier direct aux opérateurs de collecte.
- **Trier mieux et davantage** : contribution financière à l'activité de tri avec un barème

priviliégiant le recyclage ; soutien à l'investissement (agrandissement ou création de centre de tri), ou au développement ; contribution financière soumise à un objectif d'insertion de personnes sans emploi.

- **Favoriser le réemploi** : lancement d'un Fonds Réemploi pour les acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS).
- **Encourager la réparation** : lancement du Fonds Réparation et de son bonus pour les citoyens, pour allonger la durée d'usage des textiles et chaussures (labellisation des réparateurs en cours).



Sacs de textiles et chaussures usagés en cours de livraison au centre de tri Le Relais 42 à Pélussin.

## Lexique

**Textiles d'habillement, Linge de maison, Chaussures (TLC) :** ensemble des textiles d'habillement (hors vêtement professionnel), linge de maison (hors tissu d'ameublement) et chaussures à destination des ménages.

**REP :** responsabilité élargie du producteur. Les producteurs (ceux qui mettent en marché les produits) sont tenus de contribuer au recyclage et au traitement des déchets issus de leur activité. La filière REP TLC existe depuis 2007, avec un seul éco-organisme, Refashion.

**Point d'apport volontaire (PAV) :** adresse où un citoyen peut déposer ses TLC usagés. Elle peut correspondre à des conteneurs (sur la voie publique, sur un espace privé, dans une déchèterie), à un local d'association, à un magasin de vente de TLC, à un événement ponctuel de récupération de TLC, à une collecte en porte-à-porte.

**Crème :** matière de très bonne qualité, réutilisable et /ou revendable facilement sur le marché de la friperie.

**Écrémage :** opération qui consiste à extraire la "crème" du brut de collecte. Cette crème est revendue en l'état en friperies ou boutiques associatives en France ou à l'étranger.

**Réemploi :** opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé à nouveau pour le même usage. Cette notion est proche de la notion de "réutilisation" mais s'en distingue par le fait qu'elle porte sur des produits qui ne sont pas passés par le statut de déchets.

*NB : par souci de simplification, le terme réemploi a été privilégié dans cette publication.*

**Recyclage :** opération de valorisation des déchets avec un retraitement de la matière, aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

**Effilochage :** opération qui consiste à transformer les textiles en fibres longues en les passant au travers d'une effilocheuse. Ces fibres pourront de nouveau être tissées ou utilisées pour le rembourrage de coussin ou comme isolant.

**Combustible solide de récupération (CSR) :** déchet non dangereux solide, composé de déchets non réutilisables et non recyclables (principalement bois, papier, plastique, caoutchouc, textile), préparé pour être utilisé comme combustible.

Sources : Refashion, CRESS Auvergne-Rhône-Alpes

## Sources

### Entretiens avec

- Foyer Notre-Dame des Sans-Abri
- Armée du Salut
- Le Relais 69
- Philtex & Recycling
- Evira
- Le Tri d'Emma
- Le Relais 42
- Refashion
- Tremplin 01
- Métropole de Lyon

Nous remercions toutes ces structures et toutes les personnes qui nous ont accordé du temps, pour des entretiens et des visites, et qui ont accepté de nous transmettre leurs données chiffrées.

### Lectures

- Avenir de la filière REP de gestion des déchets de textiles, linge de maison et chaussures (TLC). Rapport du CGEDD, juillet 2018  
[www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/cge/filiere-REP\\_0.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cge/filiere-REP_0.pdf)
- Note d'opportunité : textile, ESS et réemploi. CRESS Auvergne-Rhône-Alpes, mars 2022  
[www.cress-aura.org/sites/default/files/cress\\_note\\_textile\\_vf.pdf](http://www.cress-aura.org/sites/default/files/cress_note_textile_vf.pdf)
- Rapport d'activité 2022 Refashion  
[refashion.fr/rapport-activite/2022/](http://refashion.fr/rapport-activite/2022/)

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Clarisse Garin-Hameline** - [c.garinhameline@urbalyon.org](mailto:c.garinhameline@urbalyon.org)

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme